Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 177 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

			ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX		
En milliers	Euros par	Moyenne de la	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	Ratios de	Moyenne de la
d'Euros	habitant	strate		structure strate	
978	831	944	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	en % des produits CAF	
978	831	920	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF		
491	417	391	dont : Impôts Locaux	50,24	42,52
149	127	82	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre	-	-
5	4	60	Autres impôts et taxes	0,52	6,47
31	27	158	Dotation globale de fonctionnement	3,20	17,22
102	87	82	Autres dotations et participations	10,44	8,89
7	6	3	dont : FCTVA	0,67	0,37
140	119	77	Produits des services et du domaine	14,34	8,32
843	716	774	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	en % des charges CAF	
810	688	738	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		
409	348	329	dont : Charges de personnel	50,55	44,61
300	255	255	Achats et charges externes	37,01	34,62
4	3	14	Charges financières	0,50	1,92
58	50	46	Contingents	7,20	6,25
5	4	29	Subventions versées	0,59	3,88
135	115	171	RESULTAT COMPTABLE = A - B = R		
			OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		•
422	358	448	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	en % des ressources	
0	0	59	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	13,08
68	58	121	Subventions reçues	16,06	26,91
35	29	11	Taxe d'aménagement	8,20	2,44
43	37	44	FCTVA	10,31	9,71
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés,	0,00	0,00
290	246	486	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	en % des emplois	
254	215	389	dont : Dépenses d'équipement	87,56	80,11
29	25	73	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	10,11	15,05
0	0	0	Charges à répartir	0,00	0,00
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées,	0,00	0,00
-132	-112	38	Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C		•
0	0	0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
-132	-112	38	= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E		

Source DGFIP

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 177 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

267	227	133	Résultat d'ensemble = R - E		
			AUTOFINANCEMENT	en % des produits CAF	
172	146	196	Excédent brut de fonctionnement	17,56	21,29
168	142	182	Capacité d'autofinancement = CAF	17,15	19,83
138	118	109	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	14,16	11,88
			ENDETTEMENT	en % des produits CAF	
377	321	560	Encours total de la dette au 31 décembre N	38,58	60,88
123	104	546	Encours des dettes bancaires et assimilées	12,56	74,06
123	104	546	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	12,56 59,35	
33	28	87	Annuité de la dette	3,40	9,44
1 089	925	557	FONDS DE ROULEMENT		

Source DGFIP 2/3

THIL - Ain Exercice 2024

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 177 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

			ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE						
		Les bases	imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur de	élibérations					
Bases nettes i	mposées au profit d	de la commune		Réductions de	Réductions de base accordées sur délibérations				
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	Taxe	En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate			
60	51	215	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	0					
1 603	1 362	1 110	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0			
20	17	75	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0			
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties			-			
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0			
	Les taux et les produits de la fiscalité directe locale								
Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales			Taxe	Taux voté (%)	Taux moyen de la strate (%)				
8	7	30	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	13,68	14,13				
438	372	393	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	27,30	35,43				
5	4	-64	Effet du coefficient correcteur : Communes sous-compensées (+) / Communes surcompensées (-)	-	-				
443	376	329	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-				
55	46	33	Allocation compensatrice de foncier bâti - réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-				
11	10	33	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	58,13	43,97				
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00				
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00				
0	0	0	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises - réduction de 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-				
	-		Les produits des impôts de répartition et les fractions de TVA						
Produits des impôts de répartition		partition	Taxe						
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-				
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-				
Fractions de TVA			Taxe						
0	0	0	Fractions de TVA (montant net N)	-		-			

Source DGFIP 3/3